



Extrait du Registre des délibérations du Comité syndical

Séance du 28 juin 2016

Délégués syndicaux en exercice : 67

Le Comité syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à BESANCON, sous la présidence de Mme Catherine THIEBAUT, Présidente

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 20h45

Etaient présents :

C.A.G.B : ALLEMAN Frédéric; ANDRIANTAVY Anne-Sophie; BARTHELET Catherine; BESANCON Jean-Noël; BOROWIK Roger; BOUSSET Jean-Marc; CAULET Claudine; CURIE Pascal; DEVESA Cyril; FALCINELLA Béatrice; GALLIOT Gérard; GALLIOU Françoise; GUYEN Yves; HUOT Daniel; JAVAUX Thomas; LAIDIE Franck; LEGAIN Olivier; LETHIER Michel; LOPEZ Francois; LOYAT Michel; POUJET Yannick; RUTKOWSKI Serge; STHAL Rémi; THIEBAUT Catherine

C.C.A.L.L : MARGUET Vincent

C.C.C.Q : DAUDEY Pierre; GIRARDIER Dominique

C.C.P.O : DUCRET Sylvain; MAMET Gérard; PROST Jean-Paul

C.C.V.M : MARCHAL François; MORALES Roland

C.C.V.S.V : AUBRY Didier; DUPONT Marc; PATUROT Léon

C.C.V.A : PIQUARD Charles

Etaient excusés :

C.A.G.B : AVIS André; DUCHEZEAU Pascal; FELICE Alain et son suppléant BAVERL Julie; FELT Marcel; FIETIER Vincent; LINDECKER Cédric; WANLIN Sylvie

C.C.A.L.L : MAIRE Pierre

C.C.D.B.B : CONTINI Jean Claude

C.C.V.A : BRULET Daniel; HERANNEY François

Secrétaire de séance : GALLIOT Gérard

Procuration de vote :

Mandants : FELICE Alain; HERANNEY François; BRULET Daniel; MENESTRIER Jean-François

Mandataires : DUCRET Sylvain; PIQUARD Charles; JAVAUX Thomas; RUTKOWSKI Serge

Objet : 7.B Promotion des changes lavables

7 B. PROMOTION DES CHANGES LAVABLES

Rapporteur : Madame GALLIOU Françoise, Vice-Présidente

Les changes jetables représentent un véritable enjeu de réduction des déchets pour le SYBERT : les dernières caractérisations réalisées sur les OM de notre territoire permettent d'évaluer leur quantité à 3 500 tonnes par an soit 10 % du contenu de la poubelle résiduelle. Les coûts de collecte et de traitement de ces 3 500 tonnes de couches jetables s'élèvent à environ 875 000 € pour le service public (environ 250 € / tonne collecte + incinération).

La promotion des changes lavables représente donc un axe majeur de la politique de réduction des déchets sur le territoire. Le SYBERT mène depuis plusieurs années déjà des actions sur le sujet qui devront être amplifiées dans les années à venir pour répondre à cet enjeu fort.

1. Présentation des actions du SYBERT en matière de promotion des changes lavables

2. Réalisation d'une nouvelle plaquette de promotion des changes lavables

Il est proposé de lancer une campagne de communication pour faire connaître les changes lavables auprès du grand public et des professionnels et faire tomber un certain nombre d'idées reçues.

Un nouveau flyer et une affiche d'information vont être déclinées et diffusées vers les lieux stratégiques (sages-femmes, associations d'accompagnement à la parentalité, structures petites enfance, relais assistance maternelles, magasins biologiques ou de puéricultures...).

3. Etude INDIGGO sur les changes lavables

On sait que l'un des freins à l'utilisation des couches lavables reste le lavage : c'est pourquoi le SYBERT a lancé une étude avec le bureau d'étude INDIGGO sur le développement des changes lavables et d'un service de location-lavage de couches. L'étude est en cours et vise à travailler sur des scénarios technico-économiques de services de location-lavage destinés aux familles et/ou aux structures collectives (crèches, maternité).

4. Développement des couches lavables en structures collectives.

❖ A Besançon :

Le Ville de Besançon a réalisé une évaluation du système « changes lavables » au sein de deux crèches bisontines qui les utilisent actuellement.

Les résultats montrent qu'une sensibilisation et une bonne formation des équipes sont indispensables pour le bon fonctionnement du système.

Au niveau économique, en 2015, le système « changes lavables » a été 1,4 fois plus cher que le système « couches jetables ». A noter que l'optimisation du coût de gestion des déchets n'a pas été pris en compte (des bacs ordures ménagères inutilisés sont actuellement encore sous contrat). L'amortissement des changes a été calculé sur 18 mois alors que tout porte à croire que la durée de vie d'une couche lavable peut être allongée à 2,5 ans (les couches de 2012 sont encore en très bon état). L'étude économique sera donc affinée avec les résultats optimisés de l'année 2016.

Au vu de ces éléments, la ville de Besançon souhaite installer une 3^{ème} crèche en changes lavables. Elle va faire une demande de soutien financier auprès de l'ADEME pour l'investissement (achats de changes).

Le SYBERT va devoir se pencher à son tour sur un mode de soutien qui pourrait être octroyé aux structures qui se lancent dans l'utilisation des changes lavables.

❖ **A Grandfontaine :**

Le gestionnaire de la crèche, Familles Rurales, souhaite expérimenter les changes lavables au sein de la crèche à compter de septembre 2016. Le SYBERT accompagnera étroitement la crèche dans cette expérimentation.

Il est proposé de fournir les couches lavables pour l'expérimentation pour un montant avoisinant les 2 000 €.

A l'unanimité, le Comité Syndical se prononce favorablement sur le projet de promotion des changes lavables (communication, promotion, soutien financier). Les crédits budgétaires adéquats ont été ouverts au budget 2016.

Pour extrait conforme,
La Présidente du SYBERT,
Catherine THIEBAUT

Rapport adopté à l'unanimité.

Pour : 40

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le - 6 JUIL. 2016



Contrôle de légalité